## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 30/11/2023 Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-100\_2023-DE

## DEPARTEMENT DE L'YONNE

# ARRONDISSEMENT D'AVALLON

## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

#### Nombre de conseillers :

- En exercice: 75
- Présents: 52
- Absent(s): 11
- Pouvoir(s): 12
- Votants: 64

#### Délibération n° 100-2023

Le vingt-trois novembre deux-mille-vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, président.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Chassignelles: M. TRUCHY Maryan Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Junay: M. PROT Dominique, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: Mme GOUSSARD Nadège, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. DROUVILLE Michel, Mme DUFIT Sophie, Mme ELBACHIR Nicole, M. FICHOT Jean-François, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, M. ROBERT Christian, Mme TOULON Sylviane, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. SOEHNLEN Pascal, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN

Absents ayant donné pouvoir: Bernouil: M. FOURNILLON Dominique (a donné pouvoir à M. DURAND Olivier), Jully: M. FLEURY François (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean-Louis), Lézinnes: Mme RIS Jeannine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky), Mélisey: M. BOUCHARD Michel (a donné pouvoir à M. BUSSY Dominique), Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Stigny: Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. GONON Jean-Louis), Thorey: M. NICOLLE Régis (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. ROBERT Christian), M. CLECH Cédric (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), M. LENOIR Pascal (a donné pouvoir à Mme DUFIT Sophie), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Mme PRIEUR Chantal (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane).

<u>Absents excusés</u>: *Quincerot*: M. BETHOUART Serge, *Saint-Martin-Sur-Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin, *Sennevoy-Le-Bas*: M. VARAILLES Dominique, *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Villon*: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine.

<u>Absents non excusés</u>: *Argentenay*: M. TRONEL Michel, *Gland*: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, *Lézinnes*: M. BRUMEAUX Michel, *Tonnerre*: M. HAMAM Nabil, *Tronchoy*: M. DEZELLUS Emmanuel.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Pierrette GIBIER <u>Date de convocation</u>: 17 novembre 2023

## Objet:

### DEVELOPPEMENT DURABLE

Service Public d'Elimination Des Déchets (SPED)

Rapport d'activités 2022

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Considérant l'avis favorable de la commission « Développement durable » en date du 18 octobre 2023,

Le président de séance propose d'approuver le rapport de l'année 2022 annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	64	pour	
	0	contre	
	0	abstention	

**APPROUVE** le rapport sur le prix et la qualité du Service Public pour l'Elimination des Déchets pour l'année 2022,

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 01.12.2023

ID: 089-200039642-20231123-100\_2023-DE

AUTORISE Monsieur le président à en poursuivre l'exécution et à engager toute procédure ou signer tout acte utile concernant cette délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président de séance, Monsieur Régis LHOMME,

Président

La secrétaire de séance, Mme Pierrette GIBIER

Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).